



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JANVIER 2025

Présents : Ketty REVEL, Philippe GIMONET, Christian REVEL, Richard BUHAN, Franck ISABELLE, Pierre GIMONET, Marise HELLARD, Laurent TOUCHE Absence(s) excusée(s) : Isabelle TOUZEAU, Michael GEERAERT-HABERT. Pouvoir(s) : Isabelle TOUZEAU donne pouvoir à Christian REVEL. Secrétaire de séance : Richard BUHAN. Convocation/affichage : 20/01/2025.

Délibération 01-2025 : Secours d'urgence logement sinistré marnière 1D, impasse du Parc

Sur quoi statuant, après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'adopter à l'unanimité la délibération portant prise en charge du loyer de Monsieur et Madame LELEU, propriétaires du 1D, impasse du Parc à EPIEDS.

- Du 20/12/2024 au 03/01/2025 : logement au sein d'un gîte de Madame Isabelle FRANCOIS à SEREZ (27220) pour 700.00 euros.
- Du 04/01/2025 au 04/02/2025 : logement d'un meublé situé au 1, rue Edmond Meyer à VERNON (27200) pour 1 077.19 euros.
- Du 04/02/2025 au 03/03/2025 : logement d'un meublé situé au 1, rue Edmond Meyer à VERNON (27200) pour 1 077.19 euros.

Et autorise Madame le Maire à procéder aux versements des loyers à venir dans le même logement ou dans un logement autre sous réserve que le loyer mensuel ne dépasse pas les 1 500.00 euros et que la commune dépose une demande de remboursement de ces loyers auprès des fonds BARNIER. Ceci jusqu'à ce que les propriétaires du 1D, Impasse du Parc soient autorisés à habiter leur maison.

Délibération 02-2025 : Demande de subvention FIPD pour la vidéoprotection

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

SOLLICITE une demande de subvention FIPD auprès du service de l'Etat.

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet,

ACCEPTTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets.

Délibération 03-2025 : Fonds de concours : Digicode mairie

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes :

APPROUVE le projet de mise en place d'un digicode sur la porte du bureau du Maire.

ACCEPTTE le devis de l'entreprise MOIREAU située au 10 bis, rue de la Forêt à EPIEDS de 1 051.28 euros HT / 1 261.54 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins cher ou plus adapté.

SOLLICITE une demande de Fonds de Concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN,

APPROUVE le plan de financement présenté,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet,

ACCEPTTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets.

Délibération 04-2025 : Fonds de concours caves urnes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes :

APPROUVE le projet de mise en place de 12 caves urnes avec monuments et deux bancs de recueillement.

ACCEPTTE le devis de de l'entreprise SIAUGUES 1, rue Sainte-Foy à CONCHES-EN-OUCHES pour 9 583.33 euros HT / 11 500.00 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins cher ou plus adapté.

SOLLICITE une demande de Fonds de Concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN,

APPROUVE le plan de financement présenté,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet,

ACCEPTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets.

Délibération 05-2025 : Fonds de concours compteur électrique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes :

APPROUVE le projet faire les travaux concernant le compteur électrique.

ACCEPTE les devis des entreprises LEBRUN MARIE et ENEDIS qui s'élève à 2 352.00 euros HT / 2 822.40 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins cher ou plus adapté.

SOLLICITE une demande de Fonds de Concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN,

APPROUVE le plan de financement présenté,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet,

ACCEPTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets.

Délibération 06-2025 : Fonds concours création chapeau au mur du cimetière

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes :

APPROUVE le projet de création de chapeau au mur du cimetière.

ACCEPTE le devis de l'entreprise SASU MIKA RENOV 27 situé au 1, rue Grande à EPIEDS qui s'élève à 1 280.00 euros HT / 1 536.00 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins cher ou plus adapté.

SOLLICITE une demande de Fonds de Concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN,

APPROUVE le plan de financement présenté,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet,

ACCEPTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets.

Délibération 07-2025 : Fonds de concours Restauration Rampes, mur, portillon et marches du monument aux morts

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes :

APPROUVE le projet de création restauration des rampes, du mur des toilettes, du portillon et des marches du monument aux morts.

ACCEPTE le devis de l'entreprise SASU MIKA RENOV 27 situé au 1, rue Grande à EPIEDS qui s'élève à 1 450.00 euros HT / 1 740.00 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins cher ou plus adapté.

SOLLICITE une demande de Fonds de Concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN,

APPROUVE le plan de financement présenté,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet,

ACCEPTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets.

Délibération : Fonds de concours tableau d'affichage

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes :

APPROUVE le projet d'achat d'un panneau galvanisé de 2.60 m X 1.20 m.

ACCEPTE le devis l'entreprise MOIREAU situé au 10 bis, rue de la Forêt à EPIEDS de 2 396.35 euros HT / 2 875.62 euros TTC mais autorise Madame le Maire à signer un éventuel autre devis d'entreprise moins cher ou plus adapté.

SOLLICITE une demande de Fonds de Concours auprès de l'agglomération d'Evreux EPN,

APPROUVE le plan de financement présenté,

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif au projet,

ACCEPTE de ne pas commencer l'exécution du projet avant que les dossiers de subvention ne soient déclarés complets.

Le conseil municipal demande à Madame le Maire de ne pas tenir compte de cette délibération et de ne pas déposer de demande de fonds de concours si le panneau proposé par Monsieur Frank ISABELLE convient.

Délibération 08-2025 : Fonds de concours guirlandes de Noël

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les décisions suivantes :

APPROUVE le projet d'achat de 15 guirlandes extérieures de Noël.